

Compte rendu des travaux du groupe « Petite enfance maternelle » 2004 - 2006 Modalités d'accueil et d'actions pour une première scolarisation ; recueil d'expériences

	Préparation de la rentrée à la maternelle (dès la fin de l'année scolaire précédente)	Les premiers jours d'école	Actions au cours de la première année
Les enfants	<p>- Dans les crèches, haltes..</p> <p>Préparation des enfants à la future scolarisation : préparation individuelle, travail sur l'autonomie.</p> <p>- Dans les écoles</p> <p>Accueil dans la future école sur un ou plusieurs modules pour visite, repérage du personnel, pratique de quelques activités : pour les crèches, haltes...par petits groupes accompagnés des éducatrices.</p> <p>Cet accueil peut s'envisager individuellement ou en petit groupes accompagnés de leurs parents pour les enfants n'ayant pas fréquenté de structure.</p>	<p>- Rentrée échelonnée pour les « petits » les autres classes étant présentes, excepté dans le cas d'obligation de comptage à la rentrée.</p> <p>Plusieurs formules sont possibles : accueil par petits groupes sur quelques jours des petits nouveaux entrants (soit des petits groupes nouveaux chaque jour, soit le nouveau groupe se rajoute aux groupes des jours précédents.). A cette occasion, les parents peuvent rester un moment et participer avec leur enfant aux activités proposées. Il peut être intéressant de faire rentrer d'abord les enfants habitués à la vie en collectivité : ceux déjà scolarisés en toute petite section au cours de l'année précédente et ceux venant des crèches, haltes. etc ... (ceux-ci créant une dynamique propice à l'entraînement des autres).</p> <p>- L'enfant doit pouvoir prendre des repères rapidement dans un cadre rassurant : casier individualisé avec photo, carte de présence ; place du doudou ; proposition d'activités attractives (objets roulants, gros matériel EPS) ; familiarisation avec les différents lieux et personnes ; temps de récréation séparé des plus petits.</p> <p>- Les horaires de l'école s'appliquent. Il est possible de mettre en place un «contrat de première scolarisation » avec certains parents lors de l'inscription pour gérer la progressivité du temps de présence à l'école, et ce pour une période limitée.</p> <p>- L'enfant doit être propre. Cependant de petits accidents peuvent survenir les premiers temps. Chaque enfant devra être muni d'affaires de rechange à laisser à l'école.</p>	<p>Passage de l'enfant à l'élève de petite section :</p> <p>- l'accueil : passage de la maison, ou d'une structure petite enfance à l'école, intégration au groupe classe. Il se fait en classe. On retrouve un comportement scolaire dans le cadre d'activités préparées qui évoluent tout au long de l'année.</p> <p>- les rituels : ils évoluent dans le courant de l'année et du cycle. L'appel permet de repérer son prénom, ceux des autres et de se situer dans le groupe de pairs. La date, le temps qui passe permettent de se situer dans la journée et dans la semaine. Dans le cadre du temps qu'il fait, on observe les évènements climatiques, leurs interactions avec l'organisme ; vers la notion de saison. La présentation de la demi-journée permet le repérage et l'anticipation.</p> <p>- les récréations : elles sont séparées une partie de l'année pour les petites sections. Elles se situent en cours de matinée et non en fin.</p> <p>- la sieste à l'école : sieste, moment de repos hors du dortoir, activités calmes sont à penser en continuité et dans une progressivité dans l'année et dans le cycle.</p> <p>- le passage aux toilettes : il doit être pensé dans une progressivité permettant d'aller du passage collectif aux passages individuels autonomes. Par exemple, on encouragera les parents à accompagner les enfants aux toilettes avant de rentrer en classe, cela évite le « petit train » aussitôt les portes fermées.</p> <p>- la collation, au moment de l'accueil : elle ne sera proposée que pour les enfants n'ayant pas pris un petit-déjeuner complet à la maison.</p> <p>- les apprentissages : la langue orale et écrite, vivre avec les autres, découvrir le monde qui nous entoure, agir et s'exprimer avec son corps, explorer les domaines artistiques, on aborde les 5 domaines d'apprentissages des programmes 2002 de l'école maternelle.</p>

<p>Le personnel Education nationale : enseignants, RASED, médecin scolaire....</p>	<p>- En équipe : réalisation ou personnalisation de documents/outils (affiches, fiches, plaquettes, vidéos...), règlement intérieur, fonctionnement de l'école, conseils pour préparer la rentrée, déroulement de la journée, « contrats de première scolarisation » individualisés pour gérer la progressivité de la présence de l'enfant à l'école...</p> <p>- En fonction des Mairies : inscriptions : sur rendez-vous (ils permettent d'éviter les files d'attente et favorisent un meilleur accueil), horaires adaptés aux contraintes des parents (quelques créneaux sur rendez-vous hors temps scolaire sont souvent demandés), accueils individualisés, mise en place si nécessaire du « contrat de première scolarisation ».</p> <p>- Organisation des accueils de mai/juin avec les parents et les partenaires : détermination du calendrier, réunions collectives avec ATSEM, RASED, CLAE, Santé scolaire, PMI, diffusion d'informations (dates d'inscription et modalités) et des outils réalisés pour faciliter la rentrée.</p> <p>- Organisation à l'intérieur de l'école des accueils en petits groupes des futurs élèves. Mobilisation du personnel ATSEM et RASED. Exemples d'organisation, accueils sur des temps scolaires ou sur des mercredis libérés.</p> <p>- En équipe - répartition pédagogique des enfants dans les classes. Les avis divergent sur classes de petits et tout-petits séparées, ou classes à double niveau tout-petits/petits. La classe à double niveau apparaît comme la solution la plus adaptée, soit parce que les 2 ans sont trop</p>	<p>- Mobilisation de tous les personnels : ATSEM, RASED (dialogue avec les familles sur la séparation), CLAE.</p> <p>- Réflexion sur les activités à mettre en place sur les premiers jours, permettant la prise de repères ...</p> <p>- Importance des échanges avec les parents pour accompagner, aider à la séparation, sur les besoins de sommeil, la prise d'un petit-déjeuner ou non...</p> <p>- Les temps scolaire et périscolaire doivent être pensés conjointement avec les CLAE, passage de l'un à l'autre, transmission des informations : enseignants/ ATSEM/CLAE...</p> <p>- Point particulier sur la sieste : présence du maximum de personnes, enseignants et ATSEM, pour rassurer et aider à l'endormissement (on peut prévoir dans les premières semaines un second lieu pour les enfants qui reviennent après l'inter classe pour ne pas réveiller les enfants déjà endormis au dortoir.)</p> <p>- Organiser dans la première quinzaine la réunion de classe statutaire avec les parents, les ATSEM, la Mairie, le CLAE, RASED (horaire prenant en compte la disponibilité des familles) : infos sur le fonctionnement de la classe, les apprentissages, les rituels, les projets... Les médecins scolaire et de PMI peuvent être associés pour des échanges autour de la sieste, la collation ; une deuxième réunion peut être mis en place pour approfondir certains points.</p>	<p>- Formation, information avec ATSEM, partenaires Petite enfance...., sur rythmes et besoins de l'enfant, son développement, la rupture à l'entrée à la maternelle, la « séparation », le partenariat, le lien avec les familles, l'éducation à la santé....</p> <p>- Inventaire des partenaires Petite Enfance du secteur. Actions communes : préparation de la rentrée, information des familles sur certaines de ces structures partenaires, fréquentation par l'école de la bibliothèque, de la ludothèque...</p> <p>- Amélioration des conditions de scolarisation des 2 ans : réflexion et mise en place d'un emploi du temps adapté (accueil dans la classe, rituels, apprentissages, récréations, sieste, modalités de travail) ; en collaboration avec la Mairie, aménagements matériels nécessaires pour les petits dans la classe, la cour de récréation, les salles de repos, la BCD. Discussion avec la Mairie et les ATSEM pour la mise en place d'un service de cantine séparé pour les petits.</p> <p>- Organisation des Conseils d'Ecole ;</p> <p>- Mise en place de réunions avec les familles sur des thèmes choisis en concertation avec elles : rythmes de l'enfant, scolarité, sorties, loisirs....</p> <p>- Information régulière des familles sur les activités des enfants : affichage/présentation des travaux de la journée, valorisation de ces travaux.</p> <p>- Prêt de livres, adaptés aux petits, à l'école, avant la fréquentation de la bibliothèque.</p> <p>- Organisation de manifestations ouvertes aux parents et aux partenaires : fêtes, portes ouvertes, spectacles, expositions... Lien avec le CLAE.</p>
---	--	---	---

	<p>peu nombreux pour constituer une classe, soit parce que les 3 ans permettent « d'entraîner » les 2 ans. Dans ce cas, des temps de différenciation sont évidemment nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - modalités de rentrée échelonnée à déterminer et à soumettre à l'IEN début juin, avant les inscriptions. - Invitation des enfants futurs élèves, des parents, des structures partenaires aux manifestations de fin d'année des écoles : portes ouvertes, fêtes... 		
Les ATSEM (en collaboration avec la Mairie)	<ul style="list-style-type: none"> - Association à la réflexion, et connaissance de l'ensemble du dispositif d'accueil. - Implication dans les actions, les accueils de mai/juin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des « contrats de première scolarisation » établis si nécessaire avec certaines familles. - Cohérence de l'équipe enseignante et des ATSEM autour de l'accueil des petits, des temps dans la classe, des repas, de la sieste, du retour en classe.. - Implication dans le dispositif d'accueil et dans les temps de transition classe / cantine / garderies. - Transmission mutuelle d'informations importantes enseignants / ATSEM. 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication organisée entre enseignants, ATSEM et CLAE : cohérence des différents temps de la journée de l'enfant. - Coordination avec la mairie pour un module de formation pour l'équipe des ATSEM et le CLAE sur la sieste et la collation. - Participation aux actions d'amélioration de la scolarisation des petits : accueil à l'ouverture de l'école, organisation du repos et de la sieste, modalités de travail dans les classes, service de cantine séparé pour les petits. - Participation aux actions de liaison avec les familles : réunions, conseils d'école, informations, contacts ATSEM/ familles sur la cantine. - Association aux manifestations proposées par l'école : fêtes, portes ouvertes...
Les parents	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des parents usagers des modes de garde aux actions de sensibilisation à la rentrée organisées dans ces structures aux mois de mai et juin. - Inscription à l'école avec l'enfant : mise en place du « contrat de première scolarisation » si nécessaire. - Prise de connaissance du règlement intérieur, des documents divers concernant le fonctionnement de l'école lors des contacts individuels et collectifs. - Participation aux modules d'accueil dans les écoles en mai/juin : visite, contacts avec le personnel, enseignants... 	<p>Respect du « contrat de première scolarisation » s'il y a lieu, et régularité de la présence des enfants en fonction de ce contrat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication dans les accueils échelonnés. - Aider l'enfant à se séparer, à prendre des repères dans l'école, et dans le temps de la journée : annoncer la journée avec ou sans cantine, et le moment du retour, ce que l'enfant va faire, ce que font les parents pendant ce temps, qui viendra le chercher..., l'encourager à grandir, à être autonome... - Echanges parents/enseignants : sur le déroulement de la journée et les activités des enfants ; sur le besoin ou non de collation (quand le petit-déjeuner a été complet, pas besoin de 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'échéance du « contrat de première scolarisation » si il y a lieu. - Echanges réguliers enseignants - parents sur les différents temps de l'enfant. Recherche de cohérences. - Régulation des problèmes (le rendez-vous peut être une bonne modalité.) - Prise de connaissance individuelle et collective des travaux et réalisations des enfants : affichage, présentation des travaux de la journée, l'enfant montre ce qu'il a fait (jeux, dessins, livres lus...), échanges autour du cahier de vie. - Participation aux réunions proposées par l'école et les partenaires sur divers thèmes : les rythmes de l'enfant, la scolarité, le livre, les loisirs, les sorties scolaires...

		<p>collation) ; sur les rythmes de sommeil et de repos (le temps de sieste à l'école en complément de celui de la nuit) ; sur la propreté (parfois un peu remise en cause au moment de la rentrée) ; sur les vêtements pratiques pour l'école favorisant l'autonomie et les jeux (motricité...) ; sur la ponctualité par rapport aux horaires de l'école (entrées et sorties, bien prendre conscience de la « longueur » des journées pour les petits...).</p> <p>- Participation à la réunion de rentrée.</p>	<p>- Participation aux réflexions sur l'amélioration de l'accueil des petits à l'école, les aménagements possibles...</p> <p>- Participation des parents élus au Conseil d'école</p> <p>- Connaissance et utilisation de structures partenaires : bibliothèque, ludothèque ...</p> <p>- Participation aux manifestations organisées par l'école : fêtes, sorties, exposition...</p>
Les partenaires	<p>- Les différents partenaires, crèches, haltes, PMI... mettent en place des échanges réguliers avec les parents sur les rythmes et besoins des enfants, les conditions d'une bonne autonomisation, et de leur développement....</p> <p>- Mise en place dans les structures Petite Enfance de modules d'information, de sensibilisation à la rentrée à la maternelle pour les parents usagers. Les écoles peuvent être invitées.</p> <p>- En fonction des Mairies, organisation en collaboration Mairie/Ecole des inscriptions. Préparation avec la Mairie et les écoles de l'organisation des accueils de mai/juin.</p> <p>- Participation des partenaires à l'élaboration et à la diffusion des informations concernant la rentrée: dates et modalités d'inscription, règlement et fonctionnement de l'école...</p> <p>- Si nécessaire, préparation écoles/partenaires d'accueils plus individualisés d'enfants : enfants handicapés....</p>	<p>- Présence pour des informations précises sur le sommeil, la collation, les rythmes et les besoins du jeune enfant, lors des réunions de rentrée des écoles.</p> <p>- Organisation de la cohérence entre temps scolaire et péri-scolaire (CLAE), transmission des informations importantes.</p> <p>- Pour les écoles, retour vers les structures Petite enfance après la rentrée, quelles nouvelles des enfants....</p>	<p>- Inventaire des structures Petite enfance partenaires. Réactualisation. Personnes ressources et contacts. Information des écoles.</p> <p>- Contacts et échanges divers structures/écoles/familles: invitations mutuelles lors de fêtes et journées portes ouvertes, échanges de dessins, textes... produits par les enfants, expositions communes dans les locaux de la Mairie, la PMI...</p> <p>- Temps de formation/information communs écoles/structures sur rythmes de l'enfant, sommeil, apprentissages, le livre... Réalisation commune d'outils.</p> <p>- Participation des structures à des temps de réunions dans l'école avec les parents, sur les thèmes de réflexion communs.</p> <p>- Liens réguliers école/CLAE.</p> <p>- Liens avec PMI, structures sociales.... pour accompagnements particuliers d'enfants (enfants handicapés...)....</p>